

Mouzillon



06

Mouzillon, réflexion pour 2035 et plus.



Chaque mois les mouzillonnais s'expriment...

COMMISSION PATRIMOINE

Vieux métiers d'autrefois : LE TONNELIER

“ Les peuples de l'antiquité utilisaient les **amphores** pour conserver et transporter vin, huile, grain, etc. Ce sont nos ancêtres les Gaulois qui ont inventé le **TONNEAU** il y a 2 000 ans. ”

D'abord appelés CHARPENTIERs de TONNEAU, puis selon les régions BROQUIERS, FUTAILLIERS, BARILLIERS, TONOLIERs, il faut attendre le XIII^{ème} siècle pour qu'ils prennent l'appellation TONNELIER que l'on connaît.

Ils fabriquaient et réparaient non seulement des tonneaux mais aussi des baquets, des seaux, des cuves, des barattes, etc.

Tout commence par le choix du principal matériau le plus utilisé, le bois de chêne fortement chargé en tanin mais des essences comme le châtaignier ou l'acacia pouvaient être employées.

Le tonneau présente trois parties : le corps constitué de douelles ou douves, le fond fait de planchettes et les cercles de métal ou de bois qui les entourent.

Pour la première étape, le **fendage** à l'aide d'un coutre et d'un maillet, le tronc est fendu dans le fil du bois en **merrains**, taillé ensuite avec une **doloire** pour éliminer l'**aubier** et le **cœur**. Les merrains seront mis à sécher au moins 2 ans.

La seconde étape consiste à scier les merrains à la longueur du tonneau et transformés en douelles, le tonnelier installé sur un « banc d'âne » façonne les **douelles** à l'aide de **planes** droites pour la face externe et courbes pour creuser la face interne.

Le tonnelier utilise la **colombe** (gros rabot) pour donner à la douelle sa forme de fuseau. Le futur tonneau est ensuite chauffé et humidifié pour assouplir le bois, puis cintré avec le **bâtissoir** et assemblé avec des cercles de fer ou de bois moyen de la **chasse**.

Le tonnelier creuse par la suite des rainures à l'aide du **jabloir** ou insère les fonds grâce au **chien** et au **tire-fond** après le percement de la bonde avec une vrille ou villebrequin puis agrandit avec une **bondonnière** (sorte de rabot conique).

Un artisan met environ 8 heures pour fabriquer une barrique de 225 litres.

A la fin du XX^{ème} siècle, l'utilisation des cuves en inox, béton, plastique a mis à mal la profession.



Bâtissoir, outil de tonnelier servant à retenir les douves avec lesquelles on fabrique les tonneaux.

MAIRIE DE MOUZILLON

47 rue Clément Guilbaud

02 40 33 93 26

accueil@mairie-mouzillon.fr

www.mairie-mouzillon.fr

HORAIREs D'OUVERTURE

Lundi : 14h à 17h

Mardi : 9h à 12h30

Mercredi : 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Jeudi : 14h à 17h

Vendredi : 14h à 17h

Samedi : 9h à 12h

ENFANCE ET JEUNESSE

Fabrice Grelaud

02 40 33 94 42

enfancejeunesse@mairie-mouzillon.fr

SERVICES MÉDICAUX

PHARMACIE

M. Mougin

02 40 36 20 51

Service de garde 32 37

Pôle médical

55 Place de la Vendée

MÉDECIN

Docteur Beaupérin

02 40 33 97 49

ORTHOPHONISTES

Mmes Baroin et Février

02 40 05 24 86

INFIRMIÈRES

Mmes Favreau et Le May

02 40 36 41 77 ou 06 21 77 08 38

MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

MM. Remaud et Therinca

Mmes Bossard, Charnet et Guery

02 28 06 43 44

OSTÉOPATHE

M. Remaud

02 28 06 43 44 ou rendez-vous sur *Doctolib*

PÉDICURE-PODOLOGUE

Mme Bardon

07 50 65 21 81

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

Mme Jaud

06 02 37 37 87

VOUS AVEZ JUSQU'AU **10 FÉVRIER 2022**
POUR NOUS FAIRE PARVENIR VOS DOCUMENTS À PARAÎTRE DANS LE BULLETIN DE MARS 2022.

Nous vous rappelons que passé ce délai, nous ne pourrons plus prendre aucun contenu : ceci afin de mettre en forme toutes vos informations dans les meilleures conditions.

Nous vous remercions pour votre compréhension.



Laurent OLLIVIER

Adjoint Voirie - Bâtiment
Espaces verts - Développement éco

04
MOUZILLON VOUS INFORME

06
DOSSIER

08
VIVRE À MOUZILLON

11
MOUZILLON DANS
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

12
AGENDA DES MANIFESTATIONS



**Agenda culturel
de territoire**
p. 11



Dans ce contexte difficile de crise sanitaire, l'équipe municipale continue à œuvrer pour le bien commun. Le parking rue de l'évêché, le terrain de foot synthétique, le bassin de récupération des eaux de pluie sont terminés, ces réalisations ont rythmé un début de mandat passionnant.

L'année 2022 sera consacrée à la préparation de nouveaux projets.

Nous nous sommes engagés à terminer la mise en accessibilité handicapés de l'ensemble de nos bâtiments. Après la salle des tilleuls, la salle des vendanges, nous travaillons sur l'accessibilité de l'ancienne Mairie (centre Mathilde Sauvion).

Adoptée le 8 novembre 2019, la loi énergie-climat a permis de fixer un grand nombre d'objectifs dont la sortie progressive des énergies fossiles. Nous remplaçons progressivement nos chaudières gaz par des pompes à chaleur moins énergivores. D'ici fin mars la Mairie devrait en être équipée. Nous nous devons également d'augmenter la part d'énergie verte sur notre commune, la mise en place de panneaux solaires répondra en partie à ces obligations. Soyons vertueux pour notre planète, pour nos enfants. Sans trop de précipitations, nous allons accélérer nos actions, nos investissements. Le dérèglement climatique est une réalité, chaque action aussi minime soit-elle est bénéfique. La commission Espaces verts œuvre à l'augmentation des espaces boisés, en partenariat avec la Région et le Conseil municipal des enfants, l'opération « une naissance un arbre » a été engagée.

La commission Voirie travaille sur la sécurisation du bourg et des villages, la mise en place du radar pédagogique permet d'orienter nos actions et aménagements. Dans nos priorités, nous avons fléchi la création de liaisons douces entre le bourg et nos villages, la sécurisation passera par une réduction de parking sur voirie. Les cheminements piétons et vélos seront prioritaires, à tous les mouzillonnais d'imaginer la place de la voiture de demain.

Notre église est au cœur de nos préoccupations, dans le respect du patrimoine, du culte et des finances publiques nous réfléchissons à toutes les solutions. Deux commissions, une d'élus et une citoyenne, travaillent sur ce sujet important et sensible. Une question sous-jacente est l'héritage que nous laisserons aux générations futures.

“ Épaulé par **Christophe Elise BOUCHER** du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement, nous souhaitons aboutir à des scénarios répondant à l'intérêt général. L'ensemble de nos réflexions devra s'inscrire dans la prospective Mouzillon 2035 et la création d'un nouveau cœur de bourg. ”

En conclusion, une année 2022 riche en réflexion.

Mouzillon DE L'INTÉRIEUR

Lors du conseil du 14 décembre 2021, 20 membres étaient présents et 3 absents excusés. Voilà ce qu'il s'y est dit :

FINANCES

Décision modificative, reversement de la taxe d'aménagement 2020 à la CCSL

Madame HAMELIN Nathalie expose au Conseil Municipal que la taxe d'aménagement 2020 a été perçue, pour les particuliers à hauteur de 29 857,89€ et pour les entreprises à hauteur de 28 142,61€, soit un total de 58 000,50€ de taxe d'aménagement.

Or, la gestion des zones d'activité est une compétence de la CCSL, il convient donc de reverser 100% du montant de la taxe d'aménagement perçue pour les entreprises de la zone d'activité, soit 28 142,61€.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, vote la décision modificative.

Demande de subvention une naissance un arbre

Monsieur OLLIVIER Laurent présente le projet « UNE NAISSANCE UN ARBRE » et il expose que le Conseil Régional peut subventionner à hauteur de 15€ par arbre. Au cours de l'année 2020, il y a eu 30 naissances et 30 arbres.

Monsieur OLLIVIER Laurent propose donc au Conseil Municipal de valider la demande de subvention auprès du Conseil Régional.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par un vote à l'unanimité, valide ce projet intitulé « UNE NAISSANCE UN ARBRE » et autorise Monsieur le Maire à demander cette subvention sur la base de 15€ par arbre planté.

ACQUISITION : 3 impasse des Nouettes

Monsieur le Maire propose l'acquisition d'un logement qui aurait une vocation sociale. Il conviendra de déterminer s'il s'agit d'un logement à vocation sociale ou d'urgence. Les superficies proposées sont adaptées pour une personne seule ou un couple. Un garage est actuellement en location. Il dispose d'une cour de 20m².

Le prix de vente est de 57 120,00€ frais d'agence compris, hors frais de notaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 20 voix « pour » et 1 abstention, accepte l'acquisition de ce logement.

VOIRIE – rétrocession

Monsieur MERIODEAU Gilles propose au Conseil Municipal :

- D'accepter la rétrocession à titre gracieux de deux triangles de 3 m² au total appartenant actuellement à la Société HABITAT 44 mais en réalité aménagés dans la voirie communale qui dessert le restaurant scolaire. Il s'agit d'une régularisation,
- De céder un triangle de 8 m² à l'acquéreur du 4 rue de l'évêché pour création d'un parking,
- D'accepter la cession par le même acquéreur de 4m² afin de redresser tant le parcellaire pour faciliter le projet de parking que celui de la voirie communale,

Cet échange se fera au prix de 40 €/m², prix retenu pour le portage par l'EPF44 de 421 m² à proximité acquis il y a quelques mois.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte ces cessions et achats. Les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur.

OUVERTURE DES COMMERCES LE DIMANCHE EN 2022

Les dérogations au repos dominical relèvent des compétences du Maire après avis conforme de l'Intercommunalité.

La dérogation est collective, aucune demande de dérogation n'est donc à formuler par les commerçants.

Dates retenues pour l'année 2022

- 16 janvier soldes d'hiver
- 26 juin soldes d'été
- 20 et 27 novembre fêtes de fin d'année
- 4, 11 et 18 décembre fêtes de fin d'année

CCSL – Convention cadre de prestation pour l'aménagement du temps scolaire des élèves des écoles de Mouzillon

La CCSL via l'école de musique s'engage à mettre à disposition de la commune de Mouzillon du personnel pour assurer la mise en œuvre des activités programmées sur le temps des Activités Péri Éducatives.

De ce fait, une convention doit être prise entre la CCSL et la commune, elle sera reconduite par tacite reconduction jusqu'à la fin du PEDT (durée restante de 2 ans à partir de la rentrée 2021/2022) sauf dénonciation de part et d'autre des signataires.

Elle sera complétée si nécessaire par avenant annuel définissant les tarifs de prestation et spécifications souhaitées par la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de conventionner avec la CCSL pour la durée du PEDT (Projet Éducatif de Territoire).

SYDELA – Convention d'accompagnement « Conseil en Énergie Partagé »

Monsieur le Maire indique que dans le contexte actuel de lutte contre le changement climatique, de raréfaction des ressources et d'augmentation des coûts énergétiques, le SYDELA a souhaité s'engager auprès de ses collectivités adhérentes afin de les accompagner à la mise en place d'une politique énergétique performante et ainsi maîtriser leurs consommations, leurs dépenses et diminuer leur impact environnemental par la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

La convention démarrera au 1^{er} janvier 2022, pour trois ans. Elle comprendra cependant dès 2021 un accompagnement spécifique pour répondre à la première échéance réglementaire du décret Éco-Énergie-Tertiaire, fixée au 30 septembre 2021.

Le coût de cette adhésion sera de maximum 0,80€ par habitant et par an (population totale INSEE au 1^{er} janvier 2022), hors participation financière éventuelle de l'intercommunalité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'adhérer au dispositif « Conseil en Énergie Partagé » du SYDELA pour une durée de 3 ans.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL TÉLÉASSISTANCE

Monsieur le Maire informe que le Département de Loire-Atlantique propose un service de téléassistance pour toute personne âgée et/ou en situation de handicap qui souhaite vivre à son domicile en toute sécurité et/ou obtenir assistance à tout moment.

Ce service, est délégué à l'entreprise VITARIS, qui est en charge du suivi administratif et financier.

La convention est conclue pour une durée de cinq ans et est renouvelable tacitement une fois, pour la même durée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de ne pas participer financièrement aux prestations de l'abonné.

ACADÉMIE DE NANTES – Adhésion au groupement de commande ENT e-primo 2022-26

L'académie de Nantes propose un conventionnement avec la commune de Mouzillon et le rectorat de Nantes pour adhérer à un groupement de commande ENT (Espace Numérique de Travail) 1^{er} degré e-primo.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de conventionner avec l'académie de Nantes pour adhérer au groupement de commandes ENT 1^{er} degré e-primo.

DIVERS

- Le Conseil Municipal observe une minute de silence suite au décès de Monsieur CHIRON Michel, Maire de Mouzillon de 1989 à 2001.
- Monsieur le Maire informe de la possibilité de mettre en place un Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées, PDIPR. Dans le cadre de Mouzillon 2035, un recensement des différents chemins est en cours bénévolement par Messieurs FAYOLLE Philippe et GAIGEOT Lin. Ils ont présenté une boucle Ouest autour de la Logne qui est presque complète et une boucle Est. Ces travaux vont dans le sens des liaisons douces. Ils émettront des propositions quant aux aménagements et une signalétique. Le sujet sera abordé en 2022.
- Monsieur le Maire a remercié le comité des fêtes pour leur aide à l'organisation du marché de Noël du 4 décembre 2021. Ils ont proposé leur aide dès qu'ils ont eu connaissance du projet.

Le Compte Rendu sera consultable dans son intégralité en mairie après validation du conseil.

Quel devenir POUR L'ÉGLISE DE MOUZILLON ?

Notre église reconstruite entre 1873 et 1878 a fait partie d'une vaste campagne de reconstructions d'églises dans l'Ouest de la France entre 1850 et 1900.

Elle est composée d'une haute nef de six travées soutenue par des arcs-boutants, des bas-côtés, une petite tour de clocher (une flèche était prévue ?), un décor rayonnant (rosaces), une façade rythmée par des contreforts. Un transept et un chœur importants, rendus plus hauts encore par la déclivité du terrain, et qui écrasent de leur masse les volumes bas des maisons du bourg. À l'intérieur, on trouve de vastes volumes baignés de lumière et un décor néogothique foisonnant pour l'architecture et le mobilier. C'est une construction très ambitieuse. Sous le chœur, une crypte voûtée d'ogives est conçue comme une chapelle indépendante, avec un décor très sobre en pierre dure et brique. Ce mode constructif était courant pour les églises néogothiques.

Depuis sa construction l'église a connu des travaux réguliers d'entretien ou de réparation, parfois mal réalisés (reprise des baies du chœur en béton, par exemple). En 1930, une tempête cause des dégâts aux superstructures. Après un remplacement partiel de la toiture en 1954, un premier diagnostic a été réalisé en 1997. En 2004-2006, des travaux d'urgence ont été entrepris sur la charpente, des confortements divers, des restaurations de maçonneries des contreforts et arcs-boutants de la nef pour un total avoisinant 1 000 000 €.

Le 23 septembre 2019, l'église ferme suite à la chute d'un chapiteau en pierre dans le transept ouest et un échafaudage est mis en place pour sécuriser la baie. En 2019-2020, un nouveau diagnostic technique a été réalisé par l'agence d'architecture Antak de Nantes. Suite à cette étude, fin 2019, Installation d'un périmètre de sécurité aux abords de l'église, mise en place de pare-gravats autour du clocher et sur la façade nord, sécurisation de l'accès à la chapelle basse. Enfin le 12 août 2020, foudroiement du clocher et chute de la croix.

Sur le plan constructif, les bases en moellon et granite ne présentent pas de désordre. Malheureusement ces matériaux ne représentent qu'une faible part de l'édifice, la majorité des matériaux utilisés sont en tuffeau tendre du Saumurois. Non dessalé, ce tuffeau présente d'importantes dégradations liées à la formation de salpêtre. Contrairement aux règles de l'art du 13^{ème} siècle, notre église n'a pas



été chaînée. Comble de malchance, l'architecte a sous dimensionné l'ensemble des contres-forts, d'où les désordres actuels.

Fort de ce constat, une commission église a été mise en place. Dans le respect du patrimoine, du culte et des finances publiques, nous réfléchissons à toutes les solutions. Accompagnés par Christophe Elise BOUCHER, architecte du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement), nous avons évalué les diagnostics réalisés et la nécessité ou non de recourir à des études complémentaires. Nous réfléchissons sur les enjeux urbains et patrimoniaux représentés par l'église Saint-Martin et son impact dans le bourg. Nous travaillons sur les alternatives à la préservation (intégrale ou partielle) de l'église, et recherchons des références.

En septembre 2021, nous avons constitué une assemblée citoyenne. Ouverte à tous les mouzillonnais, cette assemblée, dans un esprit de critique constructive et consensuelle, nous éclairera sur nos choix.

Avant fin mai M. le Maire rencontrera pour la seconde fois l'évêque de Nantes afin de faire le point sur l'avancée de nos réflexions. Nous nous objectivons un vote du Conseil Municipal d'ici fin juin 2022.

Mouzillon 2035 ET PLUS

MÉTHODE

Réfléchir sur le devenir de la commune d'ici 10 ans, 20 ans, voire plus est nécessaire pour les projets prochains afin qu'ils s'insèrent dans un ensemble cohérent à long terme.

Positionné il y a plus de 5 ans le bâtiment de la Vendée qui abrite pôle médical, commerce local et bar brasserie fut un acte marquant le début de l'urbanisation de ce secteur.

Devant, il reste une place à aménager et derrière un espace à urbaniser.

Au-delà, la zone inondable classée « naturelle » au sud marque la limite de ce que pourrait être cette future place.

Les vastes zones naturelles des vallées de la Sanguèze et de la Logne, ainsi que leurs rives boisées ou enherbées ont vocation à préserver la nature pour la biodiversité et offrir des espaces récréatifs.

Et maintenant, que va-t-on faire ?

Que construire pour qui, où, comment ?

Que prévoir pour la marche, le vélo et autres modes moins énergivores et consommateurs d'espace que la voiture ?

La méthode retenue est celle dite de « l'élaboration d'un plan-guide ». Elle commence par un diagnostic de la commune et sera suivie de différents scénarios.

LE DIAGNOSTIC

Il fait des constats et dégage des enjeux pour la suite de la réflexion.

► 1 - l'échelle du grand paysage : on commence par prendre de la hauteur.

Mouzillon y apparaît scindée d'est en ouest par la Sanguèze avec au nord le bourg et au sud la plupart des villages.

Ce qui frappe, c'est un paysage viticole prédominant, en contact direct avec les zones habitées.

Les vallées et leurs coteaux sont également une identité forte de la commune.

► Enjeux

> préserver la relation franche au paysage viticole

> valoriser l'identité viticole et le cadre de vie

> développer les liens de paysage à travers les vallées

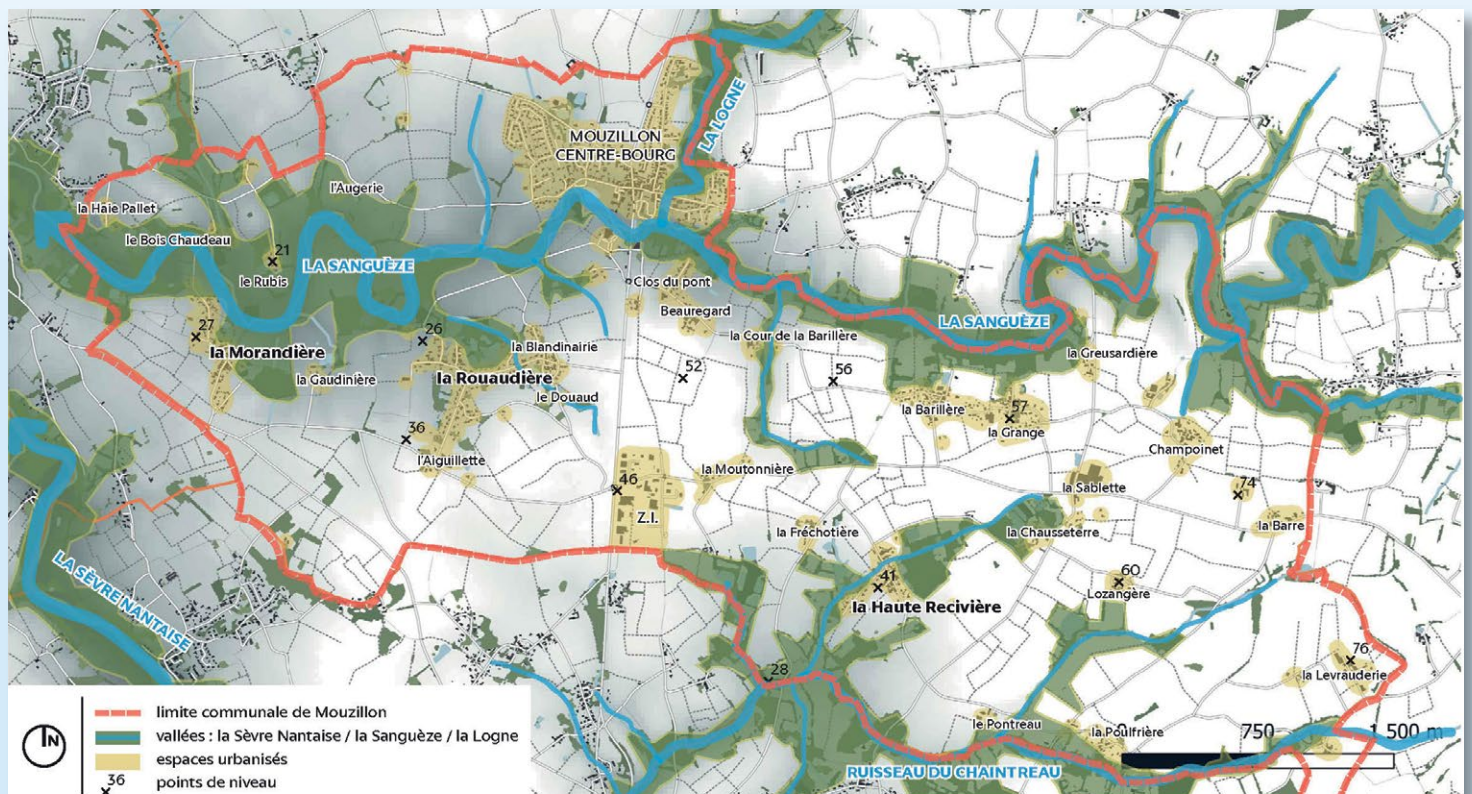
► 2 - les liaisons

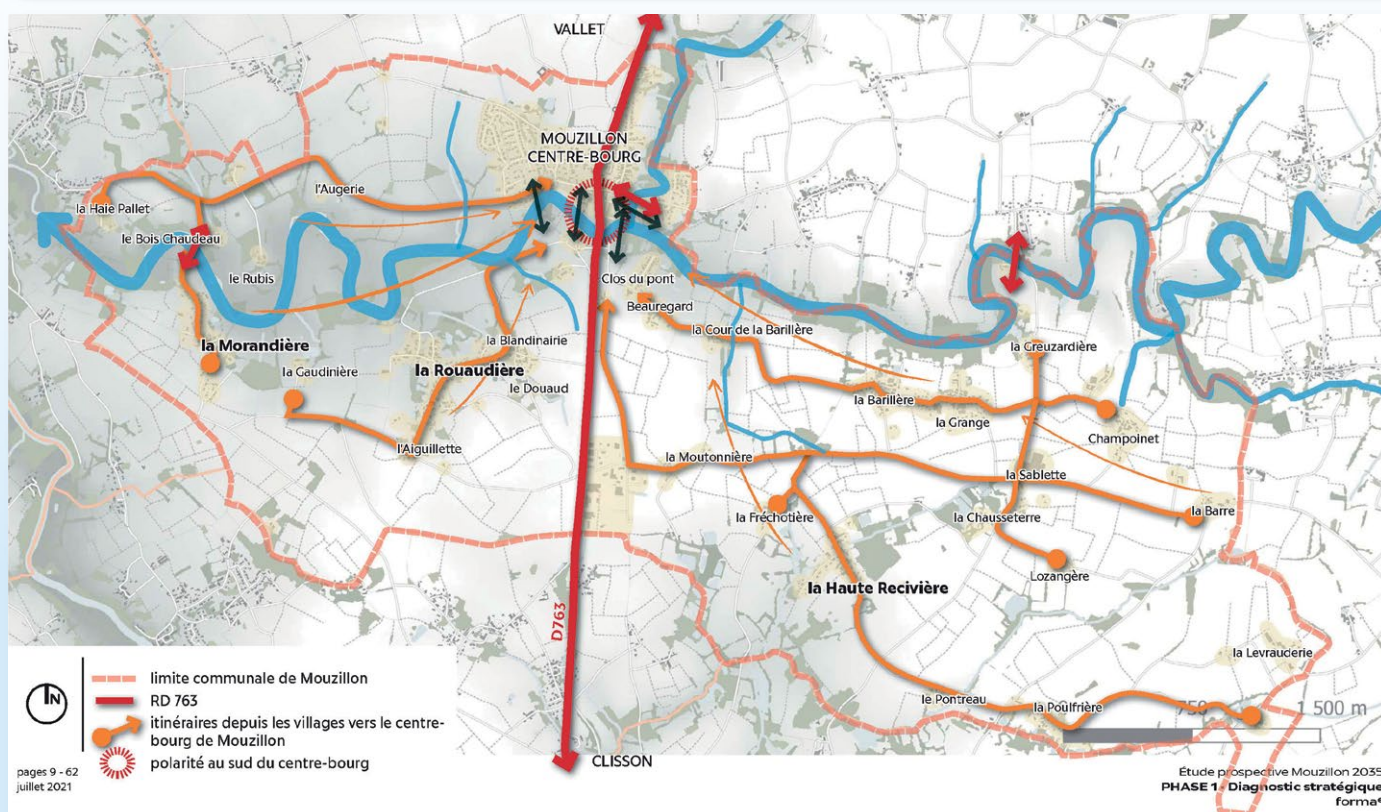
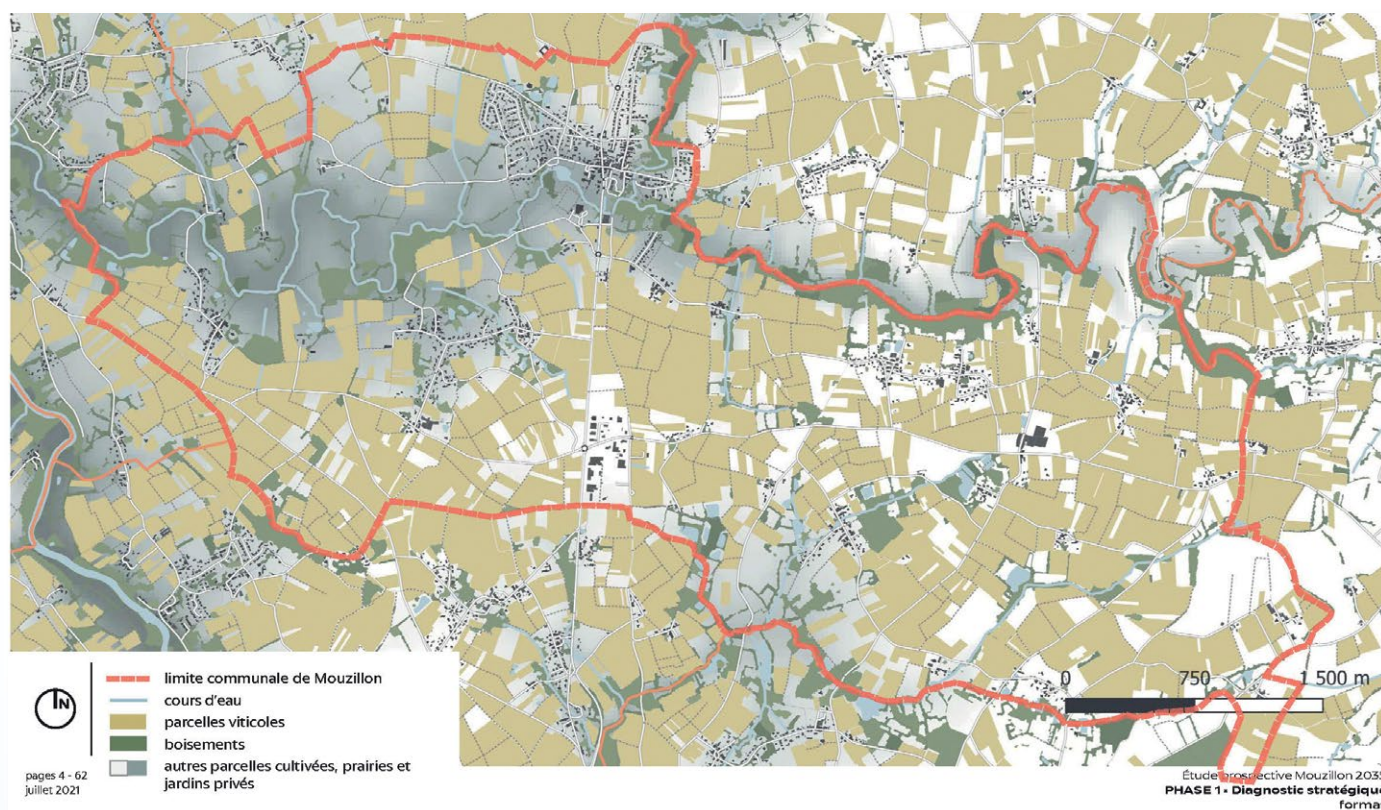
Mouzillon est au cœur d'un réseau de communes viticoles d'importance (Vallet, Clisson) et d'un réseau de métropoles (Nantes et Cholet).

La traversée nord-sud de la RD763, avec un trafic dense, crée une nouvelle coupure dans l'organisation de la commune. Seuls deux autres points de passage supplémentaires, plus ruraux mais usités, en particulier celui à l'est, permettent de traverser la Sanguèze.

La situation du centre-bourg, au nord des villages et de la vallée, rend la départementale RD763 centrale dans la connexion des villages.

Des itinéraires cyclables ainsi que de nombreux chemins, supports de mobilités douces (marche et vélos) existent et permettent de relier certains villages au bourg.





► Enjeux

- > Requalifier l'axe routier N-S et pacifier le centre bourg
- > Conforter la polarité de commerces et d'équipements au sud du centre bourg
- > Conforter et aménager des connexions entre bourg et villages, et entre villages via des itinéraires cyclables (adaptés selon le relief) et des voies rurales apaisées.
- > Développer les liaisons avec les gares et les communes alentours.
- > Adopter une signalétique des grands équipements (écoles, sports, gares ...)

Le mois prochain, nous aborderons le second volet : **habiter Mouzillon, les mobilités, la programmation, les formes urbaines...**
D'ici là, vos contributions sont toujours bienvenues ...par mail de préférence.

Recherche DE MÉDECIN

Mouzillon est à la recherche de son futur médecin généraliste pour prendre la relève du Docteur Beaupérin qui partira à la retraite fin mars.

Le cabinet peut accueillir plusieurs médecins. Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à contacter la mairie au 02 40 33 93 26.

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser dès l'âge de seize ans et avant la fin du 3^{ème} mois suivant.

Ils se présentent à la Mairie de domicile, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents ou font la demande sur le site service-public.fr.

À cette occasion, la Mairie leur remet une attestation de recensement.

ATTENTION : Ce document n'a pas de validité pour les démarches administratives, il permet exclusivement de justifier du recensement effectué.

En vous inscrivant sur le site www.majdc.fr, vous pourrez compléter votre dossier administratif, demander un report ou une exemption, changer la date de votre JDC, récupérer une attestation de position, etc. Pour plus d'informations consulter notre site Internet à la rubrique démarche administrative.

UN RECENSEMENT TARDIF : c'est une convocation tardive à la JDC, c'est l'impossibilité de s'inscrire à un examen, c'est une non inscription automatique sur les listes électorales.



État-civil

**DÉCEMBRE 2021
JANVIER 2022**

NAISSANCES

- Eléa HENRYnée le 28 décembre
- Agathe LAURENTnée le 10 janvier
- Léo FAVREAUné le 14 janvier
- Nino ROBBERSné le 22 janvier

DÉCÈS

- Marie-Josèphe BRIN.....le 9 janvier

Publication en accord avec les familles.

Inclusion NUMÉRIQUE

Margot, conseillère numérique, intervient chaque semaine pour vous accompagner dans votre utilisation du numérique.

Elle peut vous aider à utiliser vos outils numériques (ordinateur, tablette, smartphone ...), à vous servir d'internet en toute sécurité pour vos démarches personnelles, ou encore à rester connectés avec vos proches (e-mail, chat, visioconférence ...). N'hésitez pas à venir la rencontrer !

En ce début d'année 2022, Margot sera présente en mairie dans la salle du Conseil :

- Les vendredis 5 et 25 février, et les 11, 18 et 25 mars de 9h à 13h et de 14h à 18h
- Le vendredi 18 février uniquement de 9h à 13h.

Elle reçoit sans rendez-vous le matin.

➤ Renseignements auprès de Margot au 06 71 89 52 00
margot.charrier@conseiller-numerique.fr
ou à la mairie au 02 40 33 93 26 - accueil@mairie-mouzillon.fr

APE : Générosité et partage À L'ÉCOLE DE LA SANGUÈZE

En lien avec l'équipe pédagogique, le projet des boîtes solidaires a été un succès.

Elles ont été réalisées en partie en classe et également par les familles d'élèves qui le souhaitent.

L'idée était simple : glisser des objets dans une boîte à chaussures (vêtement chaud, produit alimentaire, produit d'hygiène...) et l'offrir à une famille dans le besoin.

Au total, ce sont plus de 70 boîtes qui ont été récupérées.

Les bénévoles du Secours Populaire de Basse-Goulaine sont intervenus auprès des élèves d'élémentaire pour leur présenter leurs actions et échanger avec eux.

Les familles accompagnées par le Secours Populaire auront la surprise de recevoir les boîtes de l'école de la Sanguèze le 3 février.

Merci aux enfants, aux familles et aux enseignants d'avoir contribué à la réussite de ce projet solidaire.

➤ Contact ape.lasangueze@yahoo.fr ou sur Facebook : [@apelasanguezemouzillon](https://www.facebook.com/apelasanguezemouzillon)



Carnaval DE L'ENFANCE JEUNESSE

Venez nombreux et déguisés vous joindre à nous le **vendredi 4 mars**, à partir de 18h15, sur l'Aire de la Motte afin de fêter le Carnaval sur le thème du Brésil.

Un feu de joie organisé par l'APEL de l'école St Joseph, clôture cette soirée, bar et restauration seront à votre disposition.

Sous réserve des conditions sanitaires.

Inscriptions À L'ÉCOLE LA SANGUÈZE

“ Parce que l'année avance à l'école de la Sanguèze et que la rentrée de septembre 2022 se prépare déjà, des portes ouvertes seront organisées le samedi 12 mars de 9h00 à 12h00 pour les familles qui souhaitent venir découvrir nos locaux et venir à notre rencontre. Devenir parent d'élève ne s'improvise pas, nous serons ravis de vous accueillir avec votre enfant. N'hésitez pas à contacter le directeur Pascal Moriceau au 02 40 36 35 06 ou par mail ce.0441892t@ac-nantes.fr ”

Quand dois-je inscrire mon enfant ?

Vous pouvez inscrire dès maintenant votre enfant à l'école pour la rentrée 2022.

Comment puis-je inscrire mon enfant ?

Les inscriptions se font en mairie. Les portes-ouvertes de l'école auront lieu le samedi 12 mars de 9h à 12h. Le bulletin d'inscription aux portes ouvertes téléchargeable sur le site Internet de la mairie est à remplir et à déposer dans la boîte aux lettres de l'école.

Quel âge doit avoir mon enfant ?

Pour les inscriptions en petite section, votre enfant doit être âgé de 3 ans et plus au 31 décembre de l'année en cours (né en 2019). Il est possible d'inscrire votre enfant né en 2020 pour une rentrée en pré petite section à partir de janvier 2023.

Vous pouvez bien entendu inscrire votre enfant si celui-ci est né entre 2012 et 2018.

Quelles sont les pièces à fournir ?

Les originaux des pièces suivantes sont à fournir pour toute inscription :

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de moins de 6 mois
- Carnet de santé avec les vaccinations à jour ou certificat médical retraçant les dates de vaccinations
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois.

PROGRAMME DE LA MATINÉE DE DÉCOUVERTE

Les enfants seront accueillis en 2 groupes séparés.

	GRUPE 1	GRUPE 2
Accueil dans les classes. Présentation de la classe de Petite Section, de l'enseignante et de l'ATSEM.	9h00	10h30
Les enfants participent à un temps de classe avec l'enseignante et l'Atsem. Pendant ce temps, les parents peuvent visiter l'école, l'accueil périscolaire, le restaurant scolaire, le centre de loisirs, rencontrer les associations de parents. Finalisation des inscriptions pour ceux qui le souhaitent.	9h10-10h00	10h40-11h30
Fin du temps d'accueil en classe. Echanges parents/enseignante/Atsem. Finalisation des inscriptions.	10h00-10h20	11h30-11h50



Malgré le contexte sanitaire, l'équipe a souhaité clôturer l'année sur une note festive. Les enfants ont pu se retrouver autour de chants de Noël et partager un goûter offert par l'association de parents d'élèves.

Cette année encore particulière n'a pas empêché les enseignants de mener à bien les projets qui leur tenaient à cœur.

Les élèves de maternelle ont amorcé leur projet textile en visitant le musée du Textile et de la Mode de Cholet. Les élèves du cycle 2 se sont rendus au musée d'Arts et d'Histoire de Cholet dans le cadre de leur parcours d'éducation culturelle.

Les élèves de cycle 3 ont, quant à eux, clos le projet Mini Transat par une dernière rencontre virtuelle avec les skippers suivis, Cécile Andrieu pour les CMB et Djemila Tassin pour les CMA.



Les classes de CM1-CM2 ont été retenues pour participer au jury du festival de Paris en Herbe.

Le festival Paris Sciences invite les élèves de CM1-CM2 sélectionnés à visionner une sélection de documentaires scientifiques et à décerner un prix au film lauréat. 3 films étaient en compétition et les élèves les ont évalués en fonction de critères définis par le jury. L'objectif est de sensibiliser les élèves aux documentaires scientifiques et aux problématiques de recherche. Les élèves de CM1-CM2 ont pu visionner, débattre, échanger avec la co-réalisatrice du film lauréat Le Chaïnon manquant, Clémence Rabeau et le scientifique du CNRS, Colin Fontaine. Ils ont voté pour le film Les nouveaux mondes.

Les premiers jours de janvier voient déjà éclore de nouvelles envies au sein de l'équipe enseignante, toujours au service des apprentissages.

Toute l'école La Sanguèze vous souhaite une très belle année 2022 !

Activités autour de l'Épiphanie en maternelle ET OUVERTURE À L'INTERNATIONAL À L'ÉCOLE SAINT JOSEPH

En janvier, le thème de l'Épiphanie a servi de support aux activités d'apprentissage des classes maternelle

- Les PS ont travaillé par exemple sur la notion de nombre : reconnaître des petites quantités globalement en complétant une galette avec des parts ou en réalisant des collections de fèves.

En MS/GS, la collaboration était de mise puisque les grands ont aidé les plus jeunes à tracer les chiffres de 2022.

- Chez les plus grands, c'est l'ouverture culturelle ainsi que les langues étrangères qui sont mises en avant. En anglais d'abord, où Laurence Charroy intervient un mercredi sur deux auprès des GS-CP. Les élèves apprécient beaucoup cette découverte linguistique en petits groupes au travers de jeux, chants et histoires en langue anglaise.

- Dans le cadre du partenariat avec la Tiny Tiny School qui propose des ateliers ludiques d'Anglais à l'école le mercredi après-midi depuis cette année, la classe de CM1-CM2 va également bénéficier, en plus des enseignements dispensés en classe, de six heures d'animation avec une intervenante anglophone.

- Les autres langues ne sont pas en reste puisque les CM2 découvrent également le chinois et l'allemand. En effet, ils participent à quelques séances d'initiation proposées par des professeurs du collège Saint Joseph de Vallet dans chacune de ces deux langues.

- Enfin, en mars, tous les élèves feront la connaissance de Georgie, étudiant libanais en mission de service civique auprès du collège Saint Joseph. Il interviendra à plusieurs reprises dans l'école afin de présenter son pays sous un angle culturel.



Les inscriptions pour la rentrée 2022 sont ouvertes. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la directrice :

✉ Isabelle BONNET au 02 40 33 96 84 ou par mail ecole.stjoseph.mouzillon@gmail.com
Un rendez-vous individuel vous sera proposé afin de vous présenter les locaux ainsi que les différents projets de l'école.

L'EMTT A LE VENT EN POUPE

La fin d'année se termine sur des chapeaux de roues pour l'Étoile Mouzillonnaise de Tennis de Table.

En effet, après 2 ans sans pouvoir jouer intégralement les matchs de championnat, les joueurs ont tous répondu présents cette année pour reprendre le tennis de table à fond.

En début de saison, nous engageons 6 équipes adultes et 3 équipes jeunes. Parmi ces équipes adultes, 2 équipes se sont particulièrement distinguées : la D3, menée par Jean Boiteau, qui après une phase exceptionnelle termine première et accède ainsi à la deuxième division départementale. Et la Pré région, menée par Sébastien Beignon qui accomplit un événement historique pour le club puisqu'elle accède à la Régionale 3. C'est donc une première depuis la création du club : 2 équipes vont évoluer à l'échelon Régional : une R2 et une R3.

Côté festif, le contexte sanitaire nous a obligé à repousser notre traditionnel challenge Clair Boiteau qui est reporté au printemps (la date sera fixée très prochainement). Nous avons malgré tout pu organiser notre tournoi interne de mi saison le 7 janvier qui a accueilli 26 joueurs dans la bonne humeur et la convivialité.

Enfin, le club organise un stage de perfectionnement le 16 et le 17 février prochain, ouvert aux jeunes et aux adultes qui maîtrisent déjà les bases du tennis de table (plus d'informations dans l'agenda du bulletin).



Soirée CONCERT

L'association SMS, « Sport Mouzillon Seniors » organise une soirée-concert avec la chanteuse Clissonnaise Nini POULAIN le samedi 19 février à la salle Raphaël Hardy à 20h30.

Nini POULAIN, chanteuse accordéoniste, auteur, compositeur et interprète, vous invite dans son monde d'amour à travers ses chansons, ses compositions et ses reprises.

Elle se produit en trio avec son percussionniste Joël PRIOU et son contrebassiste François BOUDET.

Bonne humeur garantie.

Les places sont à 12 €, gratuites pour les moins de 12 ans et sont en vente auprès des adhérents de l'association « Sport Mouzillon Seniors ».

✉ Renseignements sport.mouzillon.senior@gmail.com



AGENDA

CULTUREL DE TERRITOIRE

NOUVEAUTÉ 2022

PCT

VOUS ORGANISEZ UN ÉVÉNEMENT À PORTÉE INTERCOMMUNALE ?

LA CCSL PERMET AUX ORGANISATEURS D'ÉVÉNEMENT(S) CULTUREL(S), DE COMMUNIQUER DANS SON AGENDA.

UN AGENDA CULTUREL

Dans le cadre de son Projet Culturel de Territoire (PCT), la Communauté de communes Sèvre & Loire propose à ses partenaires institutionnels et associatifs, de diffuser gratuitement, leur(s) événement(s) culturel(s) de mai à septembre 2022, dans un nouvel outil, « l'agenda Sortez Chez Vous ». Sont éligibles pour y figurer, les événements

à portée intercommunale. Afin de figurer sur la version papier, inscrivez votre événement, **avant le 18 février 2022**, sur [Openagenda](https://openagenda.com). Ce service est gratuit. Diffusé largement en mai, auprès du grand public, il sera disponible sur internet et sur papier en 4000 exemplaires.

PUBLIER EN 5 MINUTES

- 1 Se créer un compte de structure et renseignez vos coordonnées sur <https://openagenda.com>
 - 2 Avec votre compte, aller sur «Sortez chez vous Agenda des acteurs culturels de la Communauté de communes Sèvre & Loire»
 - 3 Sélectionner «ajouter un événement»
 - 4 Se laisser guider et renseigner les divers champs
 - 5 Ajouter une photo attractive
- Une fois votre événement saisi, celui-ci est mis en attente. Nos équipes vérifieront si l'événement correspond bien à certains critères.

<https://interco.cc-sevreloire.fr/agenda-culturel-sevre-loire-2022>

URBANISME

Ouverture du guichet URBANISME EN LIGNE

JE DÉPOSE MA DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME EN LIGNE SUR LE SITE URBANISME SÈVRE & LOIRE

Vous pourrez accéder au site Urbanisme Sèvre & Loire et déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme : Certificats d'urbanisme d'information, opérationnels, déclarations préalables, permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, DIA. Retrouvez toutes les informations complémentaires sur le site urbanisme Sèvre & Loire :

INFOS : <https://urbanisme.cc-sevreloire.fr/guichet-urbanisme/>

ÉVÉNEMENT

LA FOIRE DU VIGNOBLE NANTAIS DU 18 AU 20 MARS

Expo-Vall' devient la Foire du Vignoble Nantais.

Avec ses 12 000 à 15 000 visiteurs, le troisième week-end de mars à Vallet, elle est la petite dernière des grandes foires historiques du Sud-Loire.

Cette 72^{ème} édition avec son salon des vins, foire commerciale accueille une nouveauté Loire en Fête.

Pour tout savoir sur l'événement RDV sur expovall.fr



REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK en likant la page Facebook de «La Communauté de communes Sèvre & Loire».

Ne ratez plus rien ! ACTUS, HORAIRES, INFOS, ÉVÉNEMENTS, PHOTOS, VIDÉOS, ÉQUIPEMENTS...



À vos agendas
....

DÉCEMBRE
JANVIER
FÉVRIER
MARS



* 1^{ER} FÉVRIER

Conseil Municipal,
20h, salle Raphaël Hardy

* 2 FÉVRIER

Solibus, Asur, de 10h à 12h, place de la Vendée

* 14 FÉVRIER

Randonnée pédestre à Barbechat, Vert à pied,
14h, rendez-vous sur la place de la Vendée

* 16 FÉVRIER

Solibus, Asur, de 10h à 12h, place de la Vendée

* 16 ET 17 FÉVRIER

Stage de ping, Étoile Mouzillonnaise de Tennis
de Table, de 10h à 16h30, salle des Étoiles

L'EMTT vous propose son
STAGE DE PING
encadré par mendi guennouni entraîneur et joueur
numéroté 550 Français

Salle des étoiles à Mouzillon

Le 16 et 17 février

Horaires :
De 10h à 16h30
(prévoir pique-nique)

Ouvert à tous les
compétiteurs (jeunes
et adultes)

Tarifs :
Une journée : 15 €
deux jours : 28 €

+ Possibilité de participer pour les
jeunes au tournoi du centre de
loisirs le vendredi 18 février
après-midi

Inscriptions :
nicolasschi4@gmail.com
téléphone : 06.70.40.50.36

L'EMTT se réserve le droit d'annuler le
stage en cas d'effectif inférieur à 15
stagiaires.

* 19 FÉVRIER

Soirée Concert, Sport Mouzillon Seniors,
20h30, salle Raphaël Hardy

Concert
Nini POULAIN

Salle
Raphaël Hardy
MOUZILLON

Samedi
19
Février
2022
20h30

Bar
et
Pâtisserie

Organisé par
l'association
SPORT MOUZILLON SENIORS

Entrée :
12 €
Gratuit - 12 ans

Renseignements : sport.mouzillon.senior@gmail.com

* 21 FÉVRIER

Conférence « Résistances aux antibiotiques et
microbiote intestinal », Université permanente,
14h30, cinéma le Cep à Vallet

* 26 FÉVRIER

Repair'Café, de 9h30 à 12h, salle des Tilleuls



ATTENTION
MANIFESTATIONS SOUS
RÉSERVE D'ANNULATION

MANIFESTATION
À VENIR

—
4 MARS
Carnaval du service
Enfance Jeunesse,
18h15, aire de la Motte